

Horaire
Définitif



HORAIRE DES PERMANENCES

- **BIBLIOTHEQUE (A40)** -

Horaire en application à partir du lundi 07 octobre 2024



Horaire
Définitif

HEURES LOCAL A 40	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
RECRE MIDI 13H00-13H30	Madame DUPONT	Madame HUART		Monsieur NICOLAS	Madame GIGOT

+ PERMANENCE INFORMATIQUE LE VENDREDI

LA BIBLIOTHÈQUE EST ACCESSIBLE PENDANT LES TEMPS DE MIDI

LES ÉLÈVES SONT AUTORISÉS À S'Y RENDRE UNIQUEMENT
APRÈS LES REPAS, SOIT DE **13H00 À 13H30**

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

Horaire Définitif